



BLUE BUËCH ASSEMBLEE GENERALE DU 14 avril 2016

Le 14 avril 2016 à 18 h 00 s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Blue Buëch salle Jean Imbert à Serres.

Etaient présents ou représentés, par ordre alphabétique :

BOYOT Martine	MAYER Arlette
BOYOT Daniel	MAYER Gérard
BUZELIN Jean (CA)	PELLEGRIN Jean Pierre
CURSON Vera-Hendrika	ROSANVALLON Michel
DE LOUTCHEK Pascal	ROUIT Daniel
GARNIER SUIILLEROT Arlette	SCHÜLER Jean
GAROUTE Valeria	SIMONI Alain (CA)
GAROUTE Christian	VIRIOT Justine
HEMONO OLSEN Joëlle (CA)	VERNET Edouard (CA)
JACQUIER Françoise	WERKMAN Erik
JACQUIER Jean Claude	ZÜNDEL Margrit
LAMBERT Gilles (CA)	
MARCHI Sylviane	

Ordre du jour :

1. Bilan moral
2. Rapport d'activité 2015
3. Approbation des comptes 2015
4. Projets pour 2016
6. Budget 2016
7. Questions diverses

Bilan moral 2015

Depuis 2003, Blue Buëch a organisé au total près de 60 concerts, dans le cadre du festival de jazz et dans celui de Jazz & Classique, plus des expositions, des soirées cinéma et des concerts publics. Plus de 15 000 personnes ont assisté à l'un de ces événements et la notoriété du festival de Jazz de Serres a depuis longtemps dépassé les limites départementales et régionales. Que tous ceux qui y ont contribué soient remerciés pour leur action bénévole qui a permis de renforcer, en complément d'autres manifestations, le caractère culturel de notre village. En effet, au cours de ces 10 dernières années, il a vu se multiplier les initiatives et les réalisations de projets artistiques, patrimoniaux et musicaux de qualité qui lui ont donné une image de vie culturelle riche et dense.

Mais il devient difficile d'organiser un festival de jazz à Serres pour deux raisons.

La première, qui est d'ordre général, est la baisse des subventions publiques et des partenariats privés qui ont pour effet de priver l'ensemble des associations d'une part significative de leurs ressources. De nombreux festivals, et non des moindres disparaissent ou réduisent de façon significative leur programmation. En ce qui concerne notre association, les subventions publiques sont passées de 23 200 € en 2013 à 8 300 € en 2015 et les partenariats privés de 7 300 € à 4 500 € sur la même période. Il est toutefois à souligner que la commune de Serres est la seule à avoir augmenté sa subvention sur la période.

La seconde, d'ordre local, tient à la disparition de supports de nos actions :

- La disparition du théâtre de verdure, faute d'entretien ;
- La fermeture du restaurant de la Germanette l'été dernier ;
- La fermeture et la mise en liquidation judiciaire de l'office de tourisme début 2016, suite au non renouvellement de la convention qui le liait à la communauté de communes.

A cela s'ajoute un désintérêt de la communauté de communes, qui est passée d'un rôle de partenaire essentiel et coopératif à celui d'un financeur tatillon, ce qui avait conduit l'association à refuser la subvention qui lui avait été accordée en 2015.

Ces difficultés semblent devoir se pérenniser, et il nous faut donc faire « avec ».

Le rapport moral est voté à l'unanimité

Rapport d'activité 2015

L'activité de l'association en 2015 peut être résumée ainsi :

Dans le cadre des actions communes aux quatre associations culturelles serroises : Serres Lez'Arts, les Amis du Village Touristique de Serres et le Hang'Art:

- Echange d'actions promotionnelles, notamment par le biais des sites internet ou des réseaux sociaux,
- Présentation des vœux communs
- Renouvellement de l'opération Sets de Table : réalisation, avec les mêmes associations, de sets de table présentant les programmes de l'été bordés des encarts publicitaires des principaux commerces serrois. Les sets de table sont installés dans les cafés, restaurants et hôtels.

Concert Jazz et Classique de printemps :

- Le 7^{ème} concert Jazz & classique du 1^{er} mai : FREE, Raphaël Imbert et Karol Beffa

13^{ème} Festival de Jazz, l'association a mené 5 manifestations :

- une exposition à l'Office du Tourisme consacrée à Charlie Parker,
- un concert public place du Lac,
- un concert « Jazz et goûter » à Val de Serres
- deux concerts payants salle Lucien Sallée :
 - Passport Quartet et Raphaël Imbert,
 - Mourad Benhammou Jazzworkers Quintet

Dans le cadre d'un partenariat avec Pascal de Loutchek :

- Concert Tchayok, Jazz et musiques du monde, le 28 février 2016

7^{ème} Jazz & Classique : « LIBRES » 1^{er} mai 2016

Qui veut jouer avec nous, c'était l'invitation pour ce J&C 2015 de deux virtuoses : le saxophoniste Raphaël Imbert et le pianiste Karol Beffa, réunis à Serres pour un concert d'exception. La formule consistait à demander au public de choisir un thème, un portrait, une phrase, un titre de roman ou de poème, à partir duquel les deux musiciens proposaient une improvisation. Les deux virtuoses tous deux à la fois interprètes, compositeurs et écrivains ont offert un grand moment de musique très applaudi par un public qui s'est volontiers pris au jeu, très ludique et poétique.

13^{ème} Festival de Jazz du 27 juillet au 7 août 2015

Le bilan de cette 13^{ème} édition du festival est assez mitigé. Les éditions précédentes, 11^{ème} et 12^{ème} avaient été perturbées par de très mauvaises conditions météorologiques, à tel point qu'en 2014, nous avons décidé de rester en salle. En 2015, des conditions de fonctionnement de la base de loisirs se sont ajoutées aux risques météo et rendaient peu raisonnables l'organisation d'un festival dans ce lieu qui n'offre plus les conditions de sécurité et d'accueil compatibles avec un festival. Nous avons donc choisi de réduire un peu la voilure (deux concerts payants au lieu de trois), de rester en salle, et de renoncer à la subvention de la Communauté des Communes.

Par ailleurs cette 13^{ème} édition a démontré l'inélasticité de la fréquentation par rapport au prix. En effet, malgré une baisse sensible des tarifs, la fréquentation a été du même ordre que l'an dernier.

Exposition Charlie Parker du 27 juillet au 9 août 2015 :

Comme chaque année, une exposition dédiée à l'histoire du Jazz et à ses grands noms se tenait à l'Office du Tourisme, en marge du festival. En 2015, elle était dédiée à Charlie Parker et s'intitulait "Plus vite, plus haut, plus fort". Le vernissage a eu lieu le 31 juillet et Jean Buzelin a évoqué le souvenir de cette figure légendaire du Jazz et son importance capitale dans l'histoire de cette musique. Hasard sympathique, le vernissage a été animé musicalement par de très charmants jazzmen en herbe et leur papa, rencontrés quelques jours auparavant à Laragne. Le groupe, Maiden Voyage, avec Oscar à la trompette, Dario au trombone, et le papa, Jérôme, a charmé l'assistance.

Concert public : Jean Schüler en trio :

Le premier concert de ce 13^{ème} festival s'est déroulé au soleil, place du Lac : Jean Schüler au piano, Frédérique Younès (chant) et Eric Febvey (contrebasse) ont interprété des standards. Beau temps, belle ambiance, bonne musique, une belle soirée couplée avec l'un des pots d'accueil du lundi de Serres, qui étaient devenus traditionnels jusqu'à cette année.

Le 4 août 2015 : le **Passport quartet invitait le saxophoniste Raphaël Imbert** : Une nouveauté pour ce concert : le public était installé autour d'une scène centrale. La nouvelle disposition a été en général très appréciée. Venu nombreux, le public a chaleureusement applaudi les musiciens : le Passport Quartet dirigé par le trompettiste Jean-Bernard Oury, avec Alain Antoni à la batterie, Stéphane Massé à la contrebasse, Jean-Michel Orcel au piano et, en invité de marque, le saxophoniste Raphaël Imbert. Avec ces valeurs sûres, on s'attendait d'emblée à une belle soirée musicale et l'attente a été comblée au-delà des prévisions. La générosité, l'humour et le talent de ces cinq jazzmen ont été particulièrement appréciés par le public du festival serrois, réputé sélectif. Leur évidente complicité créait une ambiance chaleureuse et festive. Ils ont proposé un programme très varié qui a mené l'auditoire à travers les multiples mondes du Jazz, les compositions de Miles Davis, Horace Silver et bien d'autres. Un passage très enlevé par la Nouvelle Orléans -Raphaël Imbert revenait juste de cette patrie légendaire du Jazz a été particulièrement applaudi.

Le 5 août 2015, Jazz et goûter : **Phil Cassel et Pascal Picard, des Fabulous Swingers** : Le mercredi après-midi était consacré au traditionnel "Jazz et goûter" qui rassemble toutes les générations pour un goûter musical dans les jardins de Val de Serres. Les aînés de la maison de retraite, confortablement installés à l'ombre (il faisait très chaud), étaient rejoints par une ribambelle de joyeux bambins de la garderie et de la crèche voisine et aussi par un public plus classique, puisque le principe du concert est d'être ouvert à tous. Le jardin était décoré de motifs musicaux réalisés par les pensionnaires du secteur protégé, qui ont ainsi pu participer à la fête. Le bassiste Phil Cassel et le pianiste Pascal Picard du groupe Fabulous Swingers, ont joué des standards du jazz, devant un public attentif, y compris les tout-petits, bien sages. Puis petits et aînés ont pu déguster un bon goûter. La formule Jazz et goûter résulte d'un partenariat entre la maison de retraite, la crèche et Blue Buëch. C'est l'un des moments de charme du Festival de Jazz, qui fait se réunir dans un jardin les aînés et les tout-petits autour de la musique et qui plaît à toutes les générations.

Le 7 août 2015, Clôture : **Mourad Benhammou Jazzworkers quintet** : Cette 13ème édition du festival de jazz de Serres a clôturé en beauté avec un superbe concert très applaudi du quintet Jazz Workers dirigé par le batteur Mourad Benhammou, qui a proposé un programme mêlant standards et compositions personnelles. Mourad Benhammou, habité, a conquis le public. Il n'est pas sans rappeler Tony Williams, indique un passionné, mais tous, amateurs ou moins familiers du jazz, ont été impressionnés et séduits par son jeu sensible, mélodique, très varié. De leur côté, le trompettiste Fabien Mary, le saxophoniste David Sauzay, le pianiste Pierre Christophe et le contrebassiste Fabien Marcoz ont apporté chacun sa part à l'ensemble et offert des solos très applaudis.

Communication 2015

Le budget est très serré : 2 500 €. Les actions de promotion et communication visent à utiliser au maximum les supports gratuits ou les publicités payantes incontournables (encarts pub LDL, Alpes1...).

- En priorité le site internet www.festivaldejazzdeserres.com ou www.jazzaserres.com (synonymes) bilingue, avec référencement manuel et annonce de chaque concert sur internet (200 sites environ), la fréquentation, > 90 000 visites par an, est importante pour l'activité
- Réseaux sociaux : Page Facebook et compte twitter, ce dernier encore peu utilisé dans la région
- Radios : Alpes1, DICI radio, RAM, RCF et TV : FR3 et DICI TV
- Presse papier : Le Dauphiné, la presse spécialisée Jazz, le Mémo, Télérama, autres...
- L'accordée : le festival est labellisé L'Accordée, regroupement de festivals de musique sélectionnés par le Conseil Général, qui diffuse une brochure des programmes de tous les membres
- Affiches, flyers pour les concerts isolés et dépliant avec programme détaillé pour le festival
- Grands formats intissés bleu et blanc, très visibles, qui permettent de limiter les affiches papier.
- L'association avait intégré la billetterie en ligne de l'Open System du CDT, qui constitue également un moyen de promotion et l'office du tourisme participait à la communication (affichage, billetterie, répercussion sur le site internet de l'Office).

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

Bilan financier :

L'exercice 2015 présente un résultat positif de 2 547,45 €, qui se détaille comme suit par activité

BLUE BUECH - COMPTE DE RESULTAT 2015**Partenariat Concert Tchayok**

Charges	Produits
198,16	337,00

Jazz et Classique

Charges	Produits
3 252,70	2 603,50

Festival de Jazz

Charges	Produits
14 784,34	17 842,15

Total Général

Charges	Produits
18 235,20 €	20 782,65 €

Résultat	2 547,45 €
-----------------	-------------------

Le compte de résultat 2015 est adopté à l'unanimité

Projets pour 2016 :

Compte tenu de la situation exposée plus haut : la base de loisirs de la Germanette n'offre plus ni restaurant ni théâtre de verdure, ni parking sûr, nous avons décidé de renoncer pour cette année à l'organisation d'un 14^{ème} Festival. De plus, l'évolution incertaine des structures communautaires dans la vallée du Buëch, et surtout la fermeture de l'Office du Tourisme, mis en liquidation judiciaire sans solution de remplacement pour la saison estivale 2016, nous font préférer nous abstenir d'une organisation d'une manifestation qui impose trop de contraintes.

Nous avons cependant décidé de maintenir l'activité de l'association en 2016, sous une forme plus modeste, en attendant de voir si la situation évolue dans un sens plus favorable. Dans cette attente, l'association va adhérer à l'office de tourisme de Laragne.

Le schéma proposé sera plus réduit, mais le niveau de qualité, marque du festival, sera maintenu :

RESUME DE LA PROGRAMMATION 2016

3 manifestations, dont :

- Jazz et goûter à Val de Serres
- Participation à l'organisation d'un concert avec P. de Loutchek
- Un concert à la salle des fêtes de Serres en septembre 2016 :

Le « **Lady Quartet** » de Rhoda Scott

Rhoda Scott, orgue Hammond, Sophie Alour, saxophones, Lisa Cat-Berro, saxophones et Julie Saury batterie.

Budget prévisionnel 2016 :

Détaillé en annexe, le budget prévisionnel de l'activité 2016 est de 8 500 €, hors organisation de concerts en partenariat avec Pascal de Loutchek.

L'ensemble des propositions est accepté à l'unanimité.

Rappel : les administrateurs (statuts : 3 à 7) sont élus pour 3 ans, leurs mandats en cours arriveront à échéance en 2017, à l'issue de l'assemblée Générale qui approuvera les comptes de 2016. Sont administrateurs :

- Jean BUZELIN
- Joëlle HEMONO-OLSEN
- Gilles LAMBERT
- Alain SIMONI
- Edouard VERNET

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a clos la séance à 20 heures.

Fait à SERRES, le 24 avril 2016

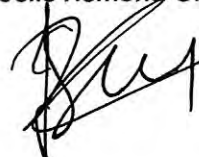
Président
Gilles Lambert



Trésorier
Edouard Vernet



Secrétaire
Joëlle Hémond-Olsen



ASSOCIATION BLUE BUËCH - BUDGET PREVISIONNEL 2016 V1

CHARGES

Prestations		
Concert Val de Serres		300 €
Lady Quartet		1 600 €
Sonorisateur éclairagiste		300 €
Guso		1 200 €
Achats bar		50 €
TOTAL PRESTATIONS		3 450 €

Locations		
Instruments de musique		800 €
Sonorisation - Eclairage		1 000 €
Salle		100 €
TOTAL LOCATIONS		1 900 €

Autres charges		
Déplacements		1 000 €
Hébergement		320 €
Restauration		100 €
Assurances		128 €
Redevance SACEM		300 €
Taxes CNV		140 €
Communication		1 000 €
Cotisations		162 €
TOTAL AUTRES CHARGES		3 150 €

TOTAL CHARGES 8 500 €

PRODUITS

Billetterie & bar		
Billetterie (200*20)		4 000 €
Bar		400 €
TOTAL BILLETTERIE		4 400 €

Subventions		
Ville de Serres		1 500 €
Communauté de Communes du Serrois		0 €
Conseil Général 05		0 €
Conseil Régional PACA		0 €
TOTAL SUBVENTIONS		1 500 €

Cotisations et Partenariats		
Cotisations		500 €
Partenariats		2 100 €
TOTAL PARTENARIATS		2 600 €

TOTAL PRODUITS 8 500 €